



## Panel II

### Mot introductif de Monsieur le Ministre en tant que Président du Panel

#### Mesdames et Messieurs

Comme vous le savez sans doute, ce panel se penchera sur le renforcement des incidences de la migration de travail et de la mobilité circulaire sur le développement.

Il serait important, à cet égard, d'identifier les mesures susceptibles d'améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande de la main d'œuvre et de promouvoir des systèmes d'intermédiation professionnelle tenant en compte les bonnes pratiques en la matière et qui renforcent les retombées positives sur le développement.

La question devrait être, à notre sens, appréhendée dans le cadre d'une approche globale et efficace tenant compte des nouvelles formes de la migration, migration circulaire, migration temporaire et de leurs incidences tant pour les pays d'origine que de destination, sans perdre de vue les risques et les vulnérabilités qui peuvent en résulter.

Aussi est-il approprié de concentrer nos discussions sur les questions suivantes :

- Quels modes de coopération sont-ils possibles entre les pays d'origine et de destination pour répondre aux besoins de leurs marchés de travail et faire face aux pénuries de la main d'œuvre dans des secteurs clés ?
- Comment la migration temporaire peut-elle être utilisée pour répondre à ces besoins tout en évitant ses incidences négatives sur les migrants eux-mêmes et sur les politiques de développement humain des pays d'origine ?
- Comment améliorer la portabilité des droits et des compétences dans le cadre de ces nouvelles formes de migration et quelles mesures prendre pour développer des accords bilatéraux dans ce sens ?
- Comment développer le partenariat public privé au service de l'adéquation entre l'offre et la demande de la main d'œuvre ?



- Comment résoudre la question des reconnaissances des compétences et des qualifications des migrants au niveau international.
- Et, enfin, comment les migrants, à travers leurs qualifications et leurs compétences, peuvent ils contribuer au développement des marchés de travail de leurs pays d'origine et quelles mesures d'appui et d'accompagnement à prévoir à leur profit à cet effet.

Pour en débattre nous allons écouter les trois interventions de :

- Madame Manuela Tomei, Directrice à l'OIT ;
- Mr Alex Zalami, Conseiller du Ministre du Travail des Emirats Arabes Unis ;
- Madame Jennifer Irish, Conseillère du Ministre des Affaires Humanitaires et de la Migration, Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies à Genève.